

Avant-propos : Aperçu sur la situation de la Société et sur quelques problèmes économiques jurassiens

Autor(en): **Lièvre, L.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **23 (1918)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVANT-PROPOS

APERÇU SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

et sur quelques problèmes économiques jurassiens

L'assemblée générale annuelle de la Société jurassienne d'Emulation qui, en 1918, devait se tenir à Bâle, n'a pu avoir lieu. La terrible épidémie de grippe qui sévissait alors en Suisse et y faisait des milliers de victimes a contraint le Comité central de renvoyer à une date ultérieure la réunion projetée. La section de Bâle revendique l'honneur de recevoir notre association dès que les circonstances permettront l'organisation d'une assemblée, de sorte que nous pouvons envisager comme certaine pour 1919 une réunion plénière de l'Emulation dans la grande et hospitalière cité des bords du Rhin, où nos amis du Jura nous réservent l'accueil le plus cordial.

Bien que l'assemblée de 1918 n'ait pu avoir lieu, l'Emulation n'a pas renoncé pour autant à son activité habituelle, et ses sections ont fourni un travail fécond dans différents domaines, de sorte qu'un certain nombre d'études et de dissertations ont été présentées au Comité central pour être insérées dans le bulletin annuel.

Aussi, a-t-il été décidé, dans une réunion du Comité central et des présidents des sections, tenue à Delémont, de faire paraître le volume des *Actes de 1918*, non seulement pour offrir à la curiosité de nos sociétaires les meilleurs travaux de nos sections, mais surtout pour maintenir étroit et intime le contact intellectuel qui doit exister entre tous les membres de l'Emulation jurassienne.

C'est ce volume que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui en vous priant de lui réserver un bienveillant accueil.

Il y a quatre ans, alors qu'à pareille époque nous avons l'honneur de présider à l'ouverture de la 53^e assemblée générale de l'Emulation, des pensées bien tristes hantaient notre esprit et nous faisaient envisager, sous un aspect plutôt sombre, l'avenir de l'humanité, l'avenir de notre petite Patrie, et, plus spécialement, l'avenir de l'association dont les destinées venaient de nous être confiées.

Nous passions à ce moment-là par une période très critique. La guerre mondiale, déchaînée depuis une année, faisait rage et emportait successivement, dans son tourbillon infernal, toutes les nations de l'Europe.

Notre petite Suisse émergeait, comme un îlot battu par les flots menaçants, de l'immense océan de feu et de sang qui roulait tout autour d'elle ses ondes terrifiantes. Et l'angoisse étreignait nos cœurs à la pensée qu'une vague plus puissante, plus sauvage que les autres, pouvait, à chaque instant, nous entraîner dans l'abîme béant. Cette angoisse, nous l'avons éprouvée particulièrement aux heures tragiques où les remous du grand flux belliqueux venait déferler jusque sur le sol sacré de notre pays.

Nous ne relaterons pas ici ces nombreuses violations de frontière qui ont jeté l'alarme parmi les populations du Jura et nous ne décrivons pas les scènes poignantes qui se déroulèrent à nos frontières, quand pleuvait la mitraille étrangère ou qu'éclataient les bombes tombées d'avions égarés ; mais nous rendrons cependant un juste hommage à nos concitoyens, en rappelant combien digne fut leur conduite en ces heures tragiques où le calme, la patience et la confiance des Jurassiens les signalèrent à l'admiration de la Suisse entière et de l'étranger.

Le danger d'ailleurs était moins à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre pays.

Travaillée par une propagande intense et parfois menaçante d'agents étrangers, la Confédération offrait le triste spectacle d'un antagonisme sinon déclaré, du moins latent, entre les deux grands rameaux ethniques de son peuple. Un fossé, chaque jour plus large, se creusait entre la Suisse alémanique et la Suisse romande.

Celle-ci, fidèle à l'idéal démocratique, ne pouvait, sans trahir les grands principes sur lesquels repose l'Alliance perpétuelle des Suisses, rester passive devant les menées réactionnaires et impérialistes des suppôts et des partisans de la *Kultur* pangermaniste, qui s'étaient donné pour tâche d'égarer l'opinion de la majorité de nos Confédérés. Courageusement et inlassablement, la Suisse romande a fait front contre cette campagne mensongère et tendancieuse ; elle s'est rangée avec une chaleureuse sincérité du côté de ceux qui, dans le Conflit mondial, luttèrent héroïquement pour les grands idéaux humains, *le Droit, la Justice, la Liberté.*

Cette attitude décidée et logique de la Suisse romande a fini par en imposer même aux partisans de l'arbitraire et de la force brutale, et les velléités oligarchiques ou despotiques qui purent surgir çà et là, vinrent se briser contre le large rempart que le bon sens et la droiture des Romands constituèrent autour des principes fondamentaux de notre vieille République. Le Jura fut certainement, de toutes les contrées de la Suisse occidentale, celle qui manifesta avec le plus d'enthousiasme son attachement à la cause des Alliés. Et, pendant toute la durée de la guerre, l'attitude de notre pays ne varia pas. Il eut, dès le début du

conflit une vision claire et nette des véritables intérêts de la Patrie dans l'immense drame où étaient aux prises les principes extrêmes ; il eut une confiance absolue dans le triomphe final du bien sur le mal, dans la victoire des forces de libération et d'émancipation sur les puissances de réactions et de ténèbres. Aussi, l'armistice du 11 novembre 1918, consacrant cette victoire et ce triomphe, apparut-il aux yeux de nos concitoyens comme l'aboutissement logique et nécessaire de cette lutte de Titans, dont ils suivaient les phases avec une attention passionnée, bien que, d'ailleurs, l'issue ne leur en parut, pas douteuse.

Mais la fin de la guerre mondiale ne va pas, en ce qui nous concerne, rétablir la situation antérieure au conflit. De grands changements sont en voie de s'opérer tout autour de nous, qui vont poser devant le Jura des problèmes extrêmement importants, à la solution desquels sont liés l'avenir économique et le développement général de notre pays.

Nous allons brièvement examiner les plus importants de ces problèmes.

La liquidation du grand conflit mondial et le rétablissement de relations pacifiques et normales entre les peuples constituent les grandes tâches de l'heure actuelle, tâches difficiles, s'il en est, et qui suscitent un intérêt palpitant.

Nos yeux sont fixés sur l'immense échiquier de l'univers où se joue encore un jeu formidable, bien que les pièces maîtresses paraissent être arrivées maintenant en place stable.

Autour de nous, des modifications importantes s'opèrent avec une rapidité qui nous prend presque au dépourvu.

C'est ainsi que notre frontière nord a subi une transformation dont on ne peut encore envisager toute l'immense portée. L'Alsace-Lorraine est de nouveau réunie à la mère patrie et, de ce fait, la Suisse voit son contact avec la France prolongé sur une cinquantaine de kilomètres.

Ce changement de voisinage constitue pour les cantons limitrophes de Berne, Soleure et Bâle, un fait d'une importance capitale ; pour le Jura bernois, il affecte le caractère d'un évènement de tout premier ordre, qui peut avoir des conséquences économiques et sociales très intéressantes.

L'Alsace-Lorraine est un pays d'environ 14,500 kilomètres carrés, peuplé de deux millions d'habitants. Les productions naturelles sont : les bois, les vins, les céréales ; elle possède des mines de charbon (Sarre), du fer (Briey), des sels de potasse (Mulhouse). Elle compte d'importantes industries : la métallurgie (Usines de Vendel, usines de Mulhouse), la fabrication des porcelaines et des faïences (Sarreguemines), les industries textiles avec des fabrications de tous les genres de tissus, etc., etc. On peut dire de l'Alsace-Lorraine que c'est un pays riche ; riche non seulement de ressources naturelles, mais encore du caractère industriel de ses habitants.

Aussi bien, peut-on envisager avec joie le retour de l'Alsace-Lorraine à la France et espérer qu'un nouvel essor se produira dans nos relations avec ce pays émancipé de la contrainte que faisaient peser sur lui ses maîtres d'hier et complètement libre maintenant de développer son commerce, ses affaires dans la direction qui lui paraîtra la meilleure.

Les éléments de trafic entre la Suisse et l'Alsace sont nombreux, et si, des deux côtés de la frontière, on fait preuve de solidarité, de puissants courants d'affaires s'établiront bientôt entre les deux pays voisins. Le Jura sera le premier à bénéficier du nouvel état de chose, s'il sait, à temps, s'organiser à la faveur des conjonctures du moment.

A côté des relations d'affaires qui s'établiront entre notre pays et l'Alsace-Lorraine, il en est, d'un autre caractère, qu'il ne faut pas négliger : relations intellectuelles, relations de voisinage, etc.

Il n'est pas douteux que les centres cultivés et admirablement dotés d'institutions scolaires et d'établissements scientifiques de tous les degrés, de Strassbourg, Mulhouse, Colmar, n'attirent nos jeunes Jurassiens qui trouveront aussi, dans l'ancien pays d'Empire, un vaste champ d'expérience en matière d'industrie et de commerce. En revanche, les Alsaciens feront du Jura bernois leur séjour de prédilection pour l'étude du français dont la connaissance leur sera indispensable, circonstance dont nos établissements d'instruction et d'éducation s'empresseront certainement de tenir compte dans leur programme.

Il appartiendra d'autre part à la *Société jurassienne d'Emulation* de lier avec les nombreux groupements d'études qui existent en Alsace-Lorraine d'amicales relations et de procurer ainsi, aux intellectuels des deux pays, l'occasion de fraterniser souvent et de faire mutuellement connaissance de la terre natale et de toutes les choses intéressantes de la Patrie de leurs voisins. Nous pouvons donc considérer le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, comme un événement comportant une foule de possibilités d'un grand intérêt pour notre Jura et qui peuvent nous conduire à former de nouveaux liens avec une contrée à laquelle nous avons été autrefois étroitement associés.

Le conflit mondial, entré maintenant dans le domaine de l'histoire, ne va plus s'opposer au rétablissement graduel des relations entre les peuples ; il est donc utile d'étudier les conditions dans lesquelles se développeront nos relations d'affaires, avec nos voisins d'abord, puis avec les différentes nations plus éloignées de nous.

Le canton de Berne a suivi, en matière ferroviaire, une politique admirablement prévoyante, et il n'a pas redouté les dépenses pour réaliser la grande diagonale Nord-Sud qui, à travers tout le pays, relie le Nord français à l'Italie, par le Jura, le Moutier-Granges, le Lötschberg et le Simplon.

L'immense trafic qui, des ports de la Hollande et de la Belgique,

ainsi que des places commerciales de ces deux pays et du Nord français s'acheminera à travers le Luxembourg, l'Alsace-Lorraine et le Nord-Est de la France vers la Suisse, l'Italie, et *vice-versa*, s'écoulera naturellement, pour une bonne portion, par Porrentruy et le Jura bernois, qui sont situés maintenant sur l'une des plus grandes artères du commerce mondial.

N'oublions pas d'ailleurs, que le canton de Berne a su lier partie avec la puissante Compagnie de l'Est et que cette liaison d'intérêts ferroviaires amènera nécessairement un grand courant d'affaires sur notre réseau. Or, le développement économique du Jura dépend essentiellement du trafic qui lui écherra. Il est donc de toute nécessité pour le Jura d'apporter le plus grand empressement à s'assurer la portion de trafic qui lui revient de par sa position. Nous avons déjà dit, combien naturel il serait, de lier à cet effet notre activité à celle de l'Alsace-Lorraine et de gagner à notre intervention en faveur d'une intensification des relations d'affaires avec nos voisins, le Territoire de Belfort, qui a des intérêts identiques aux nôtres.

Mais tandis que, tout autour de nous, les grands problèmes des futures relations mondiales suscitent un intérêt palpitant, chez nous, dans le Jura, ils se heurtent à une passivité inquiétante, qui pourrait faire croire que nous nous en désintéressons totalement.

Cependant, il en est beaucoup d'entre nous qui suivent au jour le jour, dans la presse, l'intense campagne qui se mène en faveur d'une amélioration de nos voies de communication avec les Etats voisins, et par les mers et les océans, avec les continents et les pays lointains. Ceux-là connaissent les efforts formidables que font certaines régions de la Suisse pour se procurer les avantages de relations améliorées ou de relations nouvelles capables de développer leur commerce et de concourir à leur prospérité. C'est Bâle et Genève qui sont à la tête de toutes les initiatives touchant ces questions vitales ; ce sont ces deux métropoles qui espèrent recueillir les plus grands bénéfices des entreprises grandioses destinées à procurer à la Suisse des ports sur les mers et les océans avec des voies d'accès adéquates.

Sans prétendre nous poser en concurrents de nos deux grands centres commerciaux suisses, nous avons cependant le droit de dire que le Jura serait beaucoup mieux situé, pour amorcer le trafic avec la France, et par elle, avec l'Univers que les deux cités qui aspirent au monopole de nos relations internationales.

Certes, nous connaissons les grands projets du Rhin navigable jusqu'à Bâle et du Rhône navigable jusqu'à Genève, projets qui ont déjà fait couler tant d'encre et suscité les controverses les plus vives. Tout ce bruit autour de ces projets n'a pas servi exclusivement à leur faire de la réclame ; il a également contribué à mettre en relief leurs côtés faibles, leurs inconvénients.

En apparence, on est assez favorable en France à l'aménagement

du Rhône, mais on recule devant les obstacles formidables que cet entreprise rencontrera dans la partie comprise entre Lyon et Genève.

Aussi, dans l'esprit des Français les plus influents, l'aménagement du Bas-Rhône jusqu'à Lyon serait completé, non par l'aménagement du Haut-Rhône, mais par celui de la Saône, du Doubs et du canal Napoléon.

Voici d'ailleurs ce qu'écrit à ce sujet l'éminent académicien et économiste Louis de Launay dans la *Revue des deux Mondes*, du 15 septembre 1918 :

« ... Pour nos relations avec l'Alsace, on aurait avantage à améliorer le canal actuel du Rhône au Rhin, suivant le cours du Doubs, qui, actuellement, a des passages infranchissables aux chalands de 100 tonnes. On pourrait aussi créer, par la Saône, le Doubs, Belfort et Mulhouse une communication de Marseille et Lyon avec la région Rhénane, qui présente des avantages sur le projet Lyon-Genève. »

On constate que l'opinion française, compétente dans ces questions, ne rejette pas formellement l'idée d'un projet de navigation du Rhône jusqu'à Genève; mais elle formule cependant des réserves et indique une solution pour la jonction des régions rhénanes et rhodaniennes qui s'impose, par sa simplicité d'abord, et ensuite parce qu'elle sauvegarde complètement les intérêts français. Notez, en effet, cette petite phrase lapidaire dans l'exposé déjà cité de M. de Launay: « La Suisse se préoccupe d'avoir un canal de grande navigation du Rhône au Rhin par les lacs de Neuchâtel et de Bienné, établissant ainsi une communication continue de la Méditerranée à la mer du Nord, *mais créant surtout une concurrence allemande aux projets français* ». C'est nous qui soulignons la dernière partie de la phrase; elle constitue pour Messieurs les Bâlois et les Genevois un trait cinglant, nous l'avouons, mais elle n'en éclaire que mieux la décision bien arrêtée des Français de ne pas prêter le flanc aux « *Combinazzioni* » de nos grands navigateurs helvétiques.

Si les intérêts suisses, au cas particulier, s'arrangeraient plus avantageusement de la voie d'eau Bâle-Genève, les intérêts français — et M. de Launay le donne à entendre sans ambage — se trouveraient mieux servis par la liaison, sur territoire français exclusivement, du Rhin au Rhône par les canaux déjà en exploitation et qu'il suffirait d'aménager à la moderne.

Ainsi le Jura se trouve placé, pour ce qui concerne le développement de ses relations par voies d'eau, devant l'alternative suivante: Ou bien, attendre patiemment la réalisation du grand projet des canaux suisses de Bâle à Genève, qui peut encore tarder longtemps, ou bien, s'orienter résolument vers le système des canaux français qui touchent à ses portes et qui vont entrer sous peu dans une période d'activité intense.

En de pareilles conjonctures, on ne voit pas comment on pourrait hésiter. Saisir la balle au bond, voilà la seule attitude que nous puis-

sions adopter, si nous voulons faire sortir notre petit pays de la situation dans laquelle menacent de le reléguer des projets certes grandioses, mais incompatibles avec nos intérêts immédiats. Nous n'avons qu'à nous atteler résolument au problème de l'aménagement du Haut-Doubs en vue de régulariser le débit de cette rivière et rendre possible sa canalisation jusqu'au point où elle vient toucher à notre réseau ferré ; sinon, trouver sur le canal du Rhône au Rhin une gare terminus, où nos trains aboutiraient et qui serait réservée au trafic suisse.

Ces considérations auraient paru oiseuses il y a quelques années encore ; aujourd'hui elles ont une actualité palpitante, et ne pas en saisir toute la portée serait montrer une capacité médiocre de compréhension de la situation présente.

Est-il besoin d'insister sur les bénéfices qu'une liaison au canal français apporterait à notre petit pays. Ce ne serait pas seulement les horizons de la Méditerranée et de la mer du Nord qui seraient ouverts devant nous, mais aussi les horizons plus vastes de l'Atlantique.

Qu'on veuille bien prendre la peine de méditer ces paroles que laissait tomber, du haut de la tribune présidentielle de la Chambre française, M. Deschanel : « Allons-nous par une politique avisée et large, empêcher Anvers de retomber aux mains des Allemands et lui donner pour hinterland l'Alsace-Lorraine ? Allons-nous, par un système de chemins de fer et de canaux intelligemment conçu faire converger le commerce de l'Europe central vers nos ports de l'Atlantique, qui devraient être comme autant d'antennes vers les deux Amériques. »

D'ailleurs, une activité fébrile est développée en France en faveur de la réalisation du tunnel sous la Manche qui relierait l'Angleterre au Nord français. Ce tunnel dont l'exécution coûterait à peine un demi milliard s'impose, maintenant qu'a été cimentée dans la fraternité des armes l'Alliance franco-anglaise.

Or le trafic qu'amènera le tunnel sous la Manche s'acheminera par les voies du Nord et de l'Est vers Belfort et vers le Jura, vers la Suisse, vers l'Adriatique, etc.

De sorte que le Jura bernois peut envisager l'éventualité d'une grande augmentation de circulation sur ses voies ferrées, car il détient, aussi bien sous le rapport des relations suisses avec les voies d'eau françaises, que sous celui des relations par voies ferrées avec les ports transatlantiques le record de la proximité. Est-ce que le Jura saura à temps tirer de cette situation les avantages qu'elle comporte, ou se laissera-t-il précéder par des concurrents plus remuants et moins absorbés par les menus faits d'une politique à courte vue qui épuise les forces du pays en des luttes byzantines ?

Les considérations qui précèdent nous amènent à examiner la situation actuelle de la Société jurassienne d'Emulation et à envisager la tâche quelle pourrait assumer dans l'avenir.

Au début de la guerre, en 1914, l'Emulation comptait environ 400 membres, actuellement ce nombre s'est élevé à près de 600, chiffre qui sera notablement dépassé, quand les nouvelles sections, en voie de formation, nous aurons apporté leur contingent de sociétaires.

Les effectifs de notre Société se sont donc très notablement accrus, ce qui, en considération des temps difficiles que nous avons traversé, est une preuve manifeste de sa vitalité. Preuve encore plus éloquente, la faveur dont jouissent nos *Actes* auprès de nos collègues : sur les 600 volumes envoyés l'année dernière, une demi-douzaine, à peine, a été retournée au Comité.

La situation financière de la Société s'est également raffermie, malgré les frais d'impression considérable qu'elle a eu à supporter annuellement, sans qu'elle ait dû recourir d'autre part à une augmentation des cotisations.

Notre Association, par le nombre et la qualité de ses membres, est certainement le groupement de citoyens le plus fort de notre petit pays.

N'y aurait-il donc pas lieu, étant donné que le Jura arrive à un tournant de son histoire, et que des tâches incontestablement très lourdes sollicitent un effort décisif et soutenu dans le domaine économique, d'aiguiller, pour quelque temps, l'activité de l'Emulation vers l'étude des questions vitales qui intéressent au plus haut degré le développement général du pays et qui auront réellement une influence déterminante sur sa destinée ?

C'est une question que nous nous permettons de soumettre à nos collègues en les priant de bien vouloir la discuter au sein des sections.

A une époque antérieure, alors que se posait pour notre pays la question brûlante de l'établissement des chemins de fer du Jura, l'Emulation n'a pas craint de descendre de l'Olympe dans l'Arène et de prêter un appui énergique à l'initiative généreuse de Xavier Stockmar et de ses dévoués collaborateurs. Cette heureuse intervention de l'Emulation n'est certes pas le moindre de ses titres de gloire.

Porrentruy, décembre 1918.

LE PRÉSIDENT CENTRAL :

L. LIÈVRE,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE CANTONALE.

